

# Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI): nomination du directeur exécutif

2018/0903(NLE) - 26/07/2018 - Document de base non législatif

OBJECTIF : nomination du directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

CONTEXTE: l'article 7, paragraphe 6, du règlement (UE) 2015/1017 dispose que le directeur exécutif du FEIS est nommé par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour un mandat fixe de trois ans renouvelable une fois, une fois le candidat approuvé par le Parlement européen dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et transparente, selon les procédures de la BEI, au cours de laquelle le Parlement européen est dûment informé en temps utile à toutes les étapes de la procédure.

Le comité de pilotage du FEIS avait, le 2 octobre 2015, sélectionné Wilhelm Molterer en tant que candidat au poste de directeur exécutif du FEIS. À la suite d'une audition organisée par le Parlement européen le 14 octobre 2015, le candidat a été nommé par le président de la BEI pour un mandat de trois ans, mandat qui prendra fin avant la fin de 2018.

CONTENU: lors de sa réunion du 19 juillet 2018, le comité de pilotage du FEIS a examiné la proposition du président de la BEI visant à prolonger le mandat du directeur exécutif jusqu'à l'expiration du mandat du FEIS actuel, comme stipulé dans le règlement (UE) 2017/2396 (FEIS 2.0).

Compte de tenu de l'excellente gestion actuelle aux fins de garantir la réalisation de l'objectif de mobilisations de 315 milliards d'EUR d'investissements mobilisés et en vue d'assurer la stabilité de la gestion de l'EFSI, le comité de pilotage du FEIS a adopté une proposition en vue de la **reconduction de Wilhelm Molterer au poste de directeur exécutif du FEIS**, proposition qu'il a transmise au Parlement européen pour approbation.